

DOSSIER DE L'ACTION SOCIOPOLITIQUE

Normand Bourgeois

Se mobiliser pour l'action sociopolitique

Stimulante et enrichissante, voilà qui résume bien la rencontre du Réseau de l'action sociopolitique de la CSQ des 29 et 30 mars 2019. Voici pourquoi.

Alex Orozco, un brillant orateur de la *Cité des anges*, a parlé d'une victoire historique des enseignantes et enseignants affiliés au syndicat *United Teachers Los Angeles*. Isabelle Fortier, professeure titulaire à l'ENAP et sociologue, nous a entretenu, dans un langage clair et accessible, de l'effet pervers qu'ont certaines pratiques de gestion sur le sens accordé au travail. Rachel Sarrasin, présidente du Syndicat des professeurs du Collège Gérald-Godin et politologue, a proposé une intéressante réflexion sur les anarchistes du Québec. Nathalie Léger, conseillère à la CSQ et avocate, a présenté, avec toutes les nuances et précisions requises, les contraintes imposées par le devoir de loyauté envers l'employeur. Elle a aussi noté certaines précautions à prendre lorsque l'on joue le rôle de lanceur d'alerte. Lise Goulet, conseillère à la CSQ, a abordé avec passion deux sujets d'actualité : la maltraitance organisationnelle dans le réseau de la santé et des services sociaux et la campagne pour une assurance médicaments publique et universelle.

De ce florilège de sujets a émergé un fil conducteur, la mobilisation. Voici ce que nous en avons tiré. Il y a les clés d'or de la mobilisation en vue d'une action collective. Par exemple, avoir un message clair et des valeurs partagées; être proche de ses membres; bâtir des alliances avec les acteurs de la société civile; être prêt à passer à l'action et avoir une marge de manœuvre pour saisir l'occasion qui passe (Alex Orozco, Nathalie Sarrasin, Lise Goulet).

S'il y a des facteurs favorables à la mobilisation, il y en a d'autres qui l'entravent. L'obligation de loyauté envers l'employeur en est un. Le dénoncer, lorsque la situation l'exige, c'est faire son devoir de citoyen. Et puis, alerter les autorités et la population incite à corriger le tir. Par contre, agir ainsi fait courir des risques à sa sécurité financière et à sa carrière. Il faut donc bien connaître ses droits et mesurer le pour et le contre avant de passer à l'action (Nathalie Léger).

Il y a un autre frein à la mobilisation, plus insidieux celui-là. Il s'agit de l'idéal néolibéral suivant lequel chaque individu est un « entrepreneur en soi ». L'intérêt individuel, la compétition effrénée et l'individualisme triomphant prennent alors toute la place. Une minorité (les « Résistants ») fait exception. Les autres vivent plus ou moins sous l'emprise de cet idéal (Isabelle Fortin). On s'en doute bien, ces personnes sont plutôt réfractaires à la mobilisation collective.

Les anarchistes du Québec le démontrent éloquentement, la mobilisation est multiforme. Ils étaient nombreux à manifester leur opposition à la mondialisation de l'économie lors du Sommet des Amériques de 2001 à Québec. Ce faisant, ils ont pris les « moyens pour atteindre une fin » (un objectif) : travailler à la mise en place d'un nouvel ordre social. Après le Sommet, plusieurs regroupements ont poursuivi leur mission en se consacrant à des micro-projets communautaires. Ce type d'action peut être vu comme une « fin en soi » dans la mesure où l'objectif poursuivi est limité et bien circonscrit. En y travaillant, nous restons mobilisés tout en donnant corps à nos valeurs. Ce faisant, de petites cellules étaient toujours actives et prêtes à se joindre aux manifestations à l'occasion du Sommet du G20 de 2010 à Toronto (Rachel Sarrasin).

Pleine de défis à relever et d'angles-morts à mettre au jour, la mobilisation nous interpelle. D'autant plus que sans cette impulsion à se mettre en mouvement, l'action sociopolitique s'essouffle, s'estompe.